

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Commune du Castellard-Mélan

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du conseil municipal**

Séance du mardi 02 Août 2022

L'an deux mil vingt-deux et le deux du mois d'août à dix huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune du Castellard-mélan s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel des séances, après convocation légale en date du 26 juillet 2022, sous la présidence de Madame Chantal BARDIN, Maire

Sont Présents : Chantal BARDIN, Elisabeth DUCHATELET, Cédric BREISSAND, Olivier RAMBEAUX, Frédéric DELAYE, Jérôme DENEUVE

Excusés :

Le conseil nomme E DUCHATELET, secrétaire de séance.

D 2022/21 Délibération concernant la réfection de la rue de l'ancienne école à Mélan

Madame le Maire propose à son Conseil Municipal un devis de L'entreprise COLAS pour un montant de 4000 € HT.

Concernant la réfection de la rue de l'ancienne école à Mélan.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le devis de l'entreprise COLAS et la réfection du tronçon « rue de l'ancienne école » à MELAN par cette entreprise.

Le Conseil Municipal valide le PV du Conseil Municipal du 07 juin 2022.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 6

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire
Chantal BARDIN

A circular stamp with a dotted or textured border is partially visible. Overlaid on the right side of the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Chantal Bardin" followed by a right-pointing arrow.